

Ecole :

Motion du conseil d'école réuni le

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le gouvernement a annoncé cet été la diminution drastique des emplois aidés à l'horizon 2018.

Dans notre département, cela implique la disparition de tous les contrats d'aide administrative à la direction d'école.

Notre EVS apporte une aide précieuse au bon fonctionnement de l'école, son contrat se termine le et ne sera pas renouvelé.

Pour elle/lui, il s'agit d'un retour brutal à pôle emploi sans perspective. Dans un contexte de chômage de masse, elle/il ne pourra pas bénéficier de la durée maximum possible de contrat ni de la formation professionnelle lui permettant une réinsertion sur le marché du travail.

Les tâches administratives de la direction d'école s'en trouveront de fait alourdies et complexifiées, alors même que le ministère s'était engagé sur leur allègement. La relation aux familles, la vigilance liée à la sécurité seront autant de difficultés supplémentaires à gérer pour l'équipe enseignante.

Nous demandons donc le renouvellement du contrat de notre AADE (aide administrative à la direction d'école).

Nous demandons également la pérennisation et la transformation de ces emplois en emplois pérennes et statutaires.

Noms et signatures :